



Communiqué CFDT

Le 18 mars 2008 l'administration réunissait les organisations syndicales pour débattre des suites de la réunion du 15 janvier 2008 sur les évolutions statutaires attendues pour les corps des IPCSR et DPCSR. Il s'agissait notamment de discuter de la lettre de commande au CEDIP (centre d'études de documentation et d'innovation pédagogiques) qui cadrerait son intervention (études et enquêtes sur la sociologie et la démographie du corps) et permettrait, à terme, au ministère de bâtir un argumentaire justifiant les évolutions souhaitées.

L'ensemble des organisations représentatives, à ce jour, CGT, FO et CFDT ont dénoncé :

- Les conditions d'organisation de cette séance de travail :

- convocation hors délais,
- absence de documents préparatoires
- élargissement de la représentation syndicales

- La légèreté mise par l'administration dans l'application des règles habituelles de la représentativité,

Face à l'inertie de la parité administrative sur les questions posées et plus particulièrement celle relative à la présence d'organisation non représentative l'ensemble des organisations CGT, FO et CFDT ont quitté la séance.